

L'huile de palme un dernier combat pour le Conseiller Fédéral M. Schneider-Ammann.

Sauver la forêt ou le libre-échange ? Le Conseil des Etats a finalement opté pour le maintien du commerce de l'huile de palme avec la Malaisie et l'Indonésie. Comme le souhait Johann Schneider-Ammann.

Une internaute germanophone a lancé cette boutade, je cite :

On devrait mettre 21 Conseillers aux Etats dans un avion et les faire cueillir des noix de palme dans la forêt vierge.

L'accord de libre-échange avec la Malaisie et l'Indonésie avec la très controversée huile de palme figuraient mardi 25 septembre à l'ordre du jour du Conseil des États. Ce n'est qu'avec la voix prépondérante de la présidente que la Chambre haute 21 voix contre et 20 pour qu'il a décidé de suivre sa commission de politique extérieure, torpillant ainsi la motion que j'avais déposée et qui avait été largement acceptée par le Conseil National. Cette motion demandait de ne pas inclure l'huile de palme dans l'accord avec la Malaisie.

Mon intervention voulait empêcher que l'huile de palme ne devienne encore meilleur marché par des concessions offertes lors des négociations de libre-échange avec la Malaisie et l'Indonésie. Un nouvel abaissement des droits de douanes pourrait stimuler les importations de cette huile problématique.

À une majorité d'une seule voix, le Conseil des États a estimé aujourd'hui qu'il n'y a pas lieu d'exclure l'huile de palme des accords de libre-échange avec la Malaisie et l'Indonésie, et il s'est prononcé en faveur de la motion bien molle de sa commission de politique extérieure.

Voici la nouvelle version du Conseil des Etats :

Le Conseil fédéral est chargé, dans un accord de libre-échange avec la Malaisie et l'Indonésie, de n'octroyer aucune concession pour l'huile de palme qui réduise la production suisse d'oléagineux. Dans l'accord en question, le gouvernement prévoira des mesures graduelles permettant de suspendre d'éventuelles concessions en la matière si celles-ci réduisent la production suisse d'oléagineux. Par ailleurs, le Conseil fédéral prévoira dans l'accord des dispositions contribuant à la production et au commerce durables d'huile de palme et participera à l'élaboration de standards internationaux.

Cette nouvelle motion est allégée et beaucoup moins impérative.

Il est toutefois inadmissible que le Conseil fédéral place la barre toujours plus haute en matière de durabilité pour les paysans suisses, mais qu'il ignore les ravages environnementaux causés par les importations d'huile de palme. Oui à des accords de libre-échange, mais pas à n'importe quel prix.

La Commission de politique extérieure du Conseil National va passer au crible cette nouvelle motion, elle pourrait la rendre plus impérative avant qu'elle soit présentée à la session d'hiver du Conseil National.

La discussion sera animée, mais le combat politique continue, cela afin de suivre au mieux la volonté des consommateurs suisses.

Jean-Pierre Grin Conseiller National